

*Stimuler
l'économie en
investissant dans
la formation d'une
main-d'œuvre
qualifiée*

*Additif au mémoire présenté aux audiences
prébudgétaires du Comité permanent des
finances de la Chambre des communes*



*Association
des collèges
communautaires
du Canada*

Janvier 2009



Dans le contexte actuel de récession, le gouvernement fédéral envisage d'accélérer et d'accroître ses dépenses pour les infrastructures dans le but de stimuler l'économie.

En plus du Fonds Chantiers Canada, nous avons besoin d'un programme d'infrastructures à court terme amélioré pour garantir que les investissements atteignent rapidement les secteurs stratégiques de notre économie. L'attention a été concentrée principalement sur les infrastructures municipales, mais il existe une autre voie.

Malgré le ralentissement économique, le Canada continue de souffrir d'une grave pénurie de main-d'œuvre qualifiée, nuisant à notre productivité et à notre croissance. Notre population vieillissante et la complexité technologique croissante des emplois sont des facteurs. Le manque de capacité des collèges et des instituts est une triste réalité.

Avant la récession, les longues listes d'attente de candidats qualifiés empêchaient des milliers d'apprenants d'acquérir les compétences spécialisées nécessaires pour obtenir un emploi. Les listes d'attente sont encore plus longues aujourd'hui, alors que les récents travailleurs licenciés convergent vers les collèges pour améliorer leurs compétences.

Étant les principaux éducateurs offrant une formation spécialisée au Canada, les collèges ont grandement besoin d'une injection de nouveaux capitaux pour les aider à élargir et à moderniser leurs infrastructures et à acquérir des technologies de pointe.

Nous recommandons que la politique fédérale en matière d'infrastructures soit améliorée dans le cadre des mesures de stimulation économique de manière à englober l'expansion et le renouvellement des installations des collèges. Partout au pays, les collèges ont des projets prêts à être mis en œuvre immédiatement.

Les avantages à court terme sont nombreux : faire participer un plus large éventail d'entrepreneurs (en particulier des petits entrepreneurs), lancer des projets dans un plus grand nombre de collectivités, augmenter les perspectives d'emploi et les possibilités d'apprentissage immédiatement, et satisfaire à la demande pour des travailleurs qualifiés lorsque l'économie reprendra. Les diplômés des collèges se trouvent rapidement un emploi, gagnent des salaires élevés et paient plus d'impôts. Les investissements dans les collèges produisent un rendement de 16 p. cent pour les gouvernements.

Vous trouverez ci-joint le mémoire que nous avons présenté à la Chambre des communes, intitulé «La pénurie de compétences spécialisées au Canada», daté du 15 août 2008.

**Board of Directors
Conseil d'administration**

Marilyn Luscombe*
Chair / présidente
President
Selkirk College

James Knight
President / président
ACCC

Ann Buller
President
Centennial College

Sharon Carry*
President
Bow Valley College

Stephanie Forsyth
President
Northwest Community College

Vincent Guay
Directeur général
Cégep de Victoriaville

Jean Madill
President
College of the North Atlantic

Dr. Joan McArthur-Blair*
President
Nova Scotia Community
College

Dr. Fay Myers
President
Parkland Regional College

Nicole Rouillier*
Directrice générale
Cégep Marie-Victorin

Dr. Howard Rundle*
President
Fanshawe College

Joel Ward
President
Assiniboine Community College

Dr. Ralph Weeks
President
Medicine Hat College

Garth Whyte
Executive Vice-President
Canadian Federation of
Independent Business

* Executive Committee Members
Membres du Comité exécutif

plein, 3 ans
d'expérience. Pour une cie
établie. Salaire à discuter.

77845

La pénurie de compétences spécialisées au Canada

Mémoire de l'Association
des collèges communautaires du Canada
présenté aux audiences prébudgétaires 2008
du Comité permanent des finances de la
Chambre des communes



15 août 2008

28140

AMATEUR
dans la
de réservoir
nous
recherche
andidat(e)
ome et
pour
tions.

8

e

TE
Situé en
temps pl
excellent
expérience
compétence
salaire

Mc
Gee

POSTE À TEMPS PLEIN

Personne de métier motivé,
autonome et responsable, avec 3
ans d'expérience. Emploi
permanent. salaire

L'Association des collèges communautaires du Canada

L'Association des collèges communautaires du Canada (ACCC) est heureuse d'avoir l'occasion de faire valoir son opinion au Comité permanent des finances de la Chambre des communes. L'ACCC est la voix nationale et internationale de 150 collèges communautaires, instituts de technologie, collèges universitaires, polytechniques et cégeps¹. Leur effectif se chiffrant à 1,5 million d'apprenants et à 60 000 enseignants répartis dans des campus d'un millier de collectivités urbaines et rurales, ces établissements jouent un rôle essentiel. Ils contribuent en effet à ce que la main-d'œuvre canadienne demeure vigoureuse, compétente et concurrentielle, et visent surtout sur la préparation à l'emploi et le perfectionnement de la main-d'œuvre, attirant des étudiants de différents milieux socioculturels.

Les collèges du Canada répondent directement aux besoins des employeurs. Grâce à leurs comités consultatifs de programme, qui consultent régulièrement les entreprises et l'industrie sur le développement des programmes d'études, les collèges connaissent avec précision les compétences en demande, les tendances économiques et les fluctuations du marché. Les collèges favorisent la création d'entreprises et leur viabilité en alimentant les bassins locaux de main-d'œuvre compétente, en recyclant les travailleurs forcés de se réorienter, en offrant de la formation personnalisée en milieu de travail et en offrant du soutien à la recherche-développement. L'investissement des gouvernements dans l'éducation collégiale offre en outre un rendement annuel de 15,9 pour cent en recettes fiscales accrues. Les étudiants des collèges bénéficient pour leur part d'un rendement annuel sur leur investissement de 15,1 pour cent par année, et ce, toute leur vie durant.

Les collèges et instituts de technologie sont des foyers idéaux de formation de la main-d'œuvre. Ils sont au cœur du perfectionnement et du recyclage des adultes, de la reconnaissance des acquis et de l'intégration des immigrants, et de l'accès à *tous* les groupes de la société à l'enseignement postsecondaire. La majorité des diplômés du collégial trouvent du travail dans leur domaine dans les six mois suivant la fin de leurs études. On enregistre la hausse la plus marquée dans les demandes d'admission chez les diplômés universitaires qui n'ont pas trouvé d'emploi ou qui veulent poursuivre un programme de formation appliquée dans le but de débiter plus activement leur carrière.

La transformation démographique et économique du Canada

La société canadienne se transforme en réaction aux effets de la mondialisation et de l'économie du savoir. Les employeurs ont besoin de compétences encore plus spécialisées qu'il y a dix ans à peine. La croissance démographique naturelle étant inférieure au taux de reproduction, la prospérité économique du Canada dépendra de la capacité du marché du travail à maximiser les compétences de la population.

Les collèges et les instituts de technologie sont ouverts aux groupes sous-représentés ainsi qu'à des personnes qui, autrement, n'auraient pas accès aux études postsecondaires. En collaboration avec les organismes associatifs, les initiatives locales destinées aux immigrants ainsi que les gouvernements municipaux et provinciaux, ils offrent de la formation linguistique sur mesure, de l'intégration au milieu de travail et des programmes de transition pour rehausser la compétence des nouveaux arrivants et les aider à intégrer le marché du travail. De nombreux collèges réussissent très bien à attirer des apprenants autochtones, à les intéresser aux études et à leur décerner un diplôme. Certains envoient par exemple des classes mobiles dans les collectivités autochtones nordiques pour répondre aux besoins locaux de formation spécialisée dans le secteur minier, hydroélectrique, forestier ou pétrolier.

¹ Dans le reste du document, nous utiliserons « collèges » ou « collèges et instituts de technologie » pour désigner l'ensemble des collèges communautaires, instituts de technologie, collèges universitaires, polytechniques et cégeps.

Les employeurs canadiens continuent toutefois à faire appel à des travailleurs étrangers parce que notre système éducatif ne produit pas suffisamment de diplômés ayant des compétences spécialisées nécessaires. Nous n'investissons pas suffisamment dans les collèges et les instituts de technologie et nous n'avons pas de stratégie pancanadienne de développement de la main-d'œuvre.

La pénurie de compétences

La clé du développement économique et social repose sur les connaissances et les compétences du capital humain. Le gouvernement du Canada, de concert avec les provinces et territoires, doit prendre des mesures énergiques. Annoncée depuis longtemps comme imminente, la pénurie de compétences atteint maintenant l'économie canadienne de plein fouet. Une croissance économique au ralenti, des occasions ratées et une perte de productivité en sont les conséquences. Laissons à d'autres le soin d'expliquer la situation :

- « **La population active du Canada vieillit. Dans certains secteurs, on est déjà passé du surplus de travailleurs à un besoin criant de main-d'œuvre.** » Kurtis Kitagawa, Conference Board du Canada, février 2008.
- « **Il y aura plus de 90 000 emplois à pourvoir dans les technologies de l'information au cours des trois à cinq prochaines années; si nous n'avons pas suffisamment de travailleurs pour pourvoir ces postes, l'économie canadienne pourrait subir des pertes de l'ordre de 10,6 milliards de dollars.** » Michael Bloom, Conference Board du Canada, janvier 2008.
- « **Un million et demi de Canadiens signalent des besoins non satisfaits d'enseignement et de formation pour adultes liés à l'emploi.** » Paul Cappon, Conseil canadien sur l'apprentissage, octobre 2007.
- « **L'Association des infirmières et infirmiers du Canada s'attend à ce que l'écart entre l'offre et la demande dans la profession s'élève à 78 000 en 2011 et grimpe à 113 000 en 2016.** » Mick Hayley et Caroline Alphonso, *Globe and Mail*, 5 mars 2008.
- « **Une pénurie de mécaniciens de chantier, de techniciens en réfrigération et d'électriciens perturbe déjà le secteur de l'alimentation, évalué à 44 milliards de dollars.** » Murray Campbell, *Globe and Mail*, 4 mars 2008.
- « **Selon l'Association canadienne de la construction, il manque déjà 60 000 travailleurs de la construction qualifiés au Canada, et il en faudra 300 000 de plus au cours des sept prochaines années. Le pays aura aussi besoin d'environ 50 000 travailleurs dans le secteur métallurgique d'ici cinq ans.** » Laura Breslin, *Toronto Sun*, 15 mars 2006; Conseil sectoriel de la construction, Information sur le marché du travail.
- « **En 2007, 57,4 pour cent des propriétaires de PME ont identifié le manque de personnel comme étant l'enjeu le plus important auquel ils font face.** » Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, 2007.
- « **Le secteur minier devra composer avec une pénurie de main-d'œuvre compétente très prochainement. On prévoit en effet que 14,5 pour cent des travailleurs de ce secteur prendront leur retraite d'ici cinq ans, et 24,5 pour cent d'ici dix ans.** » Conseil canadien d'adaptation et de formation de l'industrie minière, 2005.

- « **Le Conseil canadien des ressources humaines en tourisme estime que le manque à gagner dans ce secteur pourrait atteindre 348 000 emplois au cours des 14 prochaines années. Les entreprises du secteur peinent déjà à recruter, et la difficulté risque de s'intensifier, à un point tel que les occasions ratées et l'incapacité de répondre aux besoins éventuels des entreprises pourraient coûter des milliards de dollars à l'industrie.** » Conseil canadien des ressources humaines en tourisme, mars 2008.
- « **Les collèges et les instituts forment les professionnels et paraprofessionnels de la santé de 36 des 50 professions de ce secteur au Canada, de même que ceux de groupes professionnels connexes, comme les travailleurs sociaux.** » Instituts de recherche en santé du Canada.

Atténuer la pénurie de compétences

Le réseau collégial a autant besoin de la vision et du leadership du gouvernement de nos jours qu'à sa création il y a 40 ans. Le gouvernement fédéral avait alors prévu que l'immigration seule n'aurait pas répondu aux besoins de compétences spécialisées du pays. La création de nouveaux établissements a rétabli les liens entre éducation et formation en donnant naissance à une nouvelle culture de l'éducation, à une option légitime et comparable à l'offre du milieu universitaire. Les collèges étaient les nouveaux joueurs au service des apprenants de tout âge, à l'écoute des besoins de leur milieu, et fournisseurs des ressources humaines nécessaires à la productivité.

Pour prévenir une aggravation de la pénurie, le Canada doit investir davantage dans le réseau des collèges et instituts de technologie. Grâce à leurs liens directs avec le marché du travail, à leurs programmes adaptés aux besoins des employeurs et à leur instinct entrepreneurial, ces établissements détiennent les solutions. Il faudrait accroître les effectifs collégiaux de 30 pour cent pour répondre à la demande de compétences spécialisées. Il faut maintenir les acquis du système et en accroître la capacité sans tarder.

- « **Selon Statistique Canada, les inscriptions dans les collèges pourraient augmenter de 30 pour cent d'ici dix ans.** » Jill Mahoney, *Globe and Mail*, 22 novembre 2007.
- « **Un récent sondage réalisé par la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI) indique que les membres de la FCEI confrontés à de graves pénuries de main-d'œuvre qualifiée ont eu recours aux compétences de diplômés collégiaux dans une proportion de 6 à 1, comparativement aux diplômés universitaires.** » Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, 2006.

Conscient de la pénurie annoncée, le gouvernement du Canada s'est engagé à investir 800 millions de dollars par année en enseignement postsecondaire, dans le cadre du Transfert canadien en matière de programmes sociaux, à compter de 2008-2009. Même s'il s'agit là d'un pas dans la bonne direction, il est impossible de savoir si ces fonds iront vraiment aux endroits prévus ni quelle proportion de cet argent ira aux collèges. Un partage des coûts avec les provinces et les territoires, à l'instar de diverses ententes relatives aux infrastructures, pourrait solidifier les intentions du gouvernement. Comme nous le décrivons ci-dessous, les besoins sont considérables.

Étude des besoins en 2008

Les collèges subissent des pressions énormes pour répondre à la demande. Les menuisiers, soudeurs, plombiers, électriciens, techniciens en fabrication, techniciens en aérospatiale, techniciens en laboratoire, travailleurs spécialisés de la construction, techniciens en réfrigération, techniciens en environnement et en énergies renouvelables, mineurs, agents de sécurité, chefs, infirmiers, techniciens en soins de santé, ambulanciers paramédicaux, techniciens en garde d'enfants, spécialistes en gérontologie, travailleurs d'hospice, animateurs, journalistes et professionnels des ressources humaines ne sont que *quelques-uns* des métiers spécialisés en forte demande. En ce moment, les établissements ne répondent pas à la demande. Si nous ne bougeons pas maintenant, les années à venir seront difficiles.

Il faut à la fois maintenir les acquis des établissements et en accroître la capacité. Les collèges doivent composer avec de longues listes d'attente, des infrastructures vieillissantes, un entretien différé accumulé, de l'équipement pédagogique archaïque, un manque d'espace et une pénurie d'enseignants imminente. Selon une étude réalisée par l'ACCC en 2008, certains établissements ont construit de nouveaux bâtiments ou fait des rénovations substantielles, mais la plupart des bâtiments, construits dans les années 60, sont toujours utilisés malgré une durée de vie prévue de 40 ans. La sécurité de bon nombre de ces établissements laisserait même à désirer. Dans certains cas, un renforcement sismique essentiel n'a jamais été réalisé.

Peu d'établissements possèdent de l'équipement de fine pointe. Tous s'efforcent de répondre aux besoins des employeurs, mais la plupart doivent se contenter de matériel d'occasion ou recyclé. Un établissement a même admis que 85 pour cent de l'équipement servant à la formation dans les métiers spécialisés ne répondait pas aux normes. Même si des partenaires de l'industrie donnent parfois de l'équipement, les besoins demeurent énormes.

De façon générale, le nombre de demandes d'admission dépasse largement le nombre de places offertes. Dans un établissement, c'est le cas de 40 programmes; dans un autre, ce sont la plupart des programmes qui se retrouvent dans cette situation. La proportion de demandeurs admissibles par rapport aux places offertes par programme varie de 2:1 à 18:1 (dans certains programmes de sciences de la santé). Si, pour l'instant, les inscriptions sont limitées aux besoins immédiats des employeurs, la demande connaîtra une croissance exponentielle à mesure que les *baby-boomers* prennent leur retraite.

L'étude conclut que les 150 collèges et instituts de technologie **ont besoin de 7,4 milliards de dollars pour mettre les infrastructures à niveau, accroître la capacité d'accueil et renouveler l'équipement pédagogique** afin de pouvoir former suffisamment de diplômés pour remédier à la pénurie de compétences spécialisées. Dans son rapport *Foncer pour gagner*, publié en juin 2008, le Groupe d'étude sur les politiques en matière de concurrence d'Industrie Canada recommande « *que les gouvernements continuent d'investir dans l'enseignement et la formation pour en rehausser la qualité et améliorer les résultats* ». Nous partageons entièrement cet avis.

Options d'investissement du gouvernement fédéral

Le rendement de 15,9 pour cent que réalisent les gouvernements sur leurs investissements dans les collèges et instituts de technologie, de même que la dimension pancanadienne de la pénurie de compétences spécialisées, sont des arguments massue en faveur d'un investissement accru du gouvernement fédéral : telle est l'essence de notre recommandation. De nombreuses options s'offrent cependant à l'administration fédérale, dont certaines s'inscrivent tout à fait dans le cadre de ses programmes, budgets et règlements :

- Collaborer avec les provinces et territoires pour veiller à ce que les paiements de transfert destinés à l'enseignement postsecondaire servent aux fins prévues et que les collèges et instituts de technologie en reçoivent la proportion qui leur revient;
- Reconnaître qu'au Canada, l'éducation crée des occasions d'affaires à l'étranger et attirer des étudiants étrangers au Canada en accordant des visas plus souples, comme en Australie et au Royaume-Uni, pays qui accueillent le deuxième et troisième plus grand nombre d'étudiants internationaux, ce qui aurait pour effet d'accroître les revenus des collèges tout en améliorant les liens commerciaux entre les entreprises canadiennes et les marchés étrangers;
- Encourager les agences fédérales de développement économique régional à poursuivre leur investissement dans l'équipement pédagogique et l'infrastructure des collèges, ainsi qu'en recherche appliquée, et faire de l'Initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario une agence ontarienne qui offrirait aux collèges du Sud de la province les mêmes possibilités qu'à ceux du Nord;
- Consacrer une proportion des investissements fédéraux substantiels en recherche axée sur la découverte à la recherche appliquée, au développement de produits et à la commercialisation qui se font dans les collèges et les instituts de technologie et chez leurs partenaires du secteur privé;
- Accorder aux collèges et aux instituts l'exemption de TPS accordée aux municipalités, comme l'a déjà recommandé votre comité;
- Accroître la mobilité des étudiants canadiens et étrangers pour l'amener à la moyenne des autres pays de l'OCDE (le Canada arrive au dernier rang à cet égard en ce moment), comme le suggère le rapport du Groupe d'étude sur les politiques en matière de concurrence.

Recommandation

L'Association recommande que le gouvernement du Canada accorde un financement supplémentaire de 3,7 milliards de dollars sur cinq ans, dans le cadre d'investissements partagés avec les provinces et les territoires, pour revitaliser les collèges, instituts de technologie, polytechniques, cégeps et collèges universitaires du Canada.